

ECHOS

Bonne et Heureuse Année 2019

DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

Enseignement supérieur :

De nouvelles mesures pour encadrer les études doctorales p.6

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 338 du 28 Déc. 2018

Législatives du 20 décembre dernier :

Une nouvelle configuration politique voit le jour p.3

Rétrospective politique 2018 au Togo p.5



Ambiance festive de fin d'année :
Vigilance et prudence recommandées sur les routes p.5

Monnaie unique de la CEDEAO :
Le chemin reste encore long p.6

L'épilepsie, une affection chronique du cerveau et non une maladie honteuse !

C'est une maladie qui depuis longtemps, a suscité l'incompréhension, les discriminations et la stigmatisation sociale. Des réalités qui continuent de nos jours dans de nombreux pays dont le Togo, un fait qui pourrait avoir des répercussions sur la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie ou leur famille. Considérée comme une affection chronique du cerveau, l'épilepsie est une maladie qui touche toutes les populations du monde. Elle se caractérise par des crises récurrentes se manifestant par de brefs épisodes de tremblements involontaires touchant une partie du corps (crises partielles) ou l'ensemble du corps (crises généralisées). Elles s'accompagnent parfois d'une perte de conscience et du contrôle de la vessie et de l'évacuation intestinale.

Les crises d'épilepsie résultent de décharges électriques excessives dans un groupe de cellules cérébrales. Ces décharges peuvent se produire dans différentes parties du cerveau. Les crises peuvent varier en intensité, allant de brèves pertes d'attention ou de petites secousses musculaires à des convulsions sévères et prolongées. Les fréquences sont aussi variables et peuvent survenir moins d'une fois par an ou plusieurs fois par jour.

Selon le Pr Mofou Belo, chef service neurologie au CHU Sylvanus Olympio de Lomé et chef division de la surveillance des maladies non transmissibles interrogé par nos confrères de Radio Zephyr, il y a des types d'épilepsie dont on ne peut pas trouver les causes. Ce sont les épilepsies dites idio-

pathiques qui sont transmises de façon génétiques. Ce sont là les épilepsies génétiques. Il y a en outre des épilepsies secondaires provenant d'une gamme de causes. « Les causes traumatiques lorsque le cerveau est agressé par un agent physique causant un court-circuit à l'origine des épilepsies. Il y a une cause toxique ; les gens qui consomment beaucoup d'alcool ou de stupéfiants. Cela va entraîner une lésion au niveau des cellules de ces fils électriques qui peuvent fonctionner de façon anarchique à l'origine de l'épilepsie. Il faut dire que les larves des ténias qui proviennent d'une infestation de la viande de porc lorsque cette viande infestée par les kystes de ténia est mangée, ces kystes peuvent migrer au niveau du cerveau et être à l'origine de

crise épileptique », a-t-il expliqué.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), une crise unique ne signe pas l'épilepsie (jusqu'à 10% de la population mondiale en a une au cours de la vie). La maladie se définit par la survenue d'au moins deux crises spontanées. C'est l'une des affections les plus anciennement connues de l'humanité, mentionnée dans des documents écrits qui remontent à 4000 avant J.-C.

Signes et symptômes

Les manifestations cliniques des crises sont variables et dépendent de la localisation de la perturbation à l'origine dans le cerveau et de sa propagation. On observe des symptômes passagers, comme une désorientation ou une perte de conscience, et des troubles du mouvement ou des sensations (visuelles, auditives, gustatives), ainsi que l'humeur ou les fonctions cognitives.

Les personnes souffrant de crises ont tendance à avoir davantage de problèmes physiques (par exemple, fractures ou hématomas dus aux crises), et une fréquence plus élevée de troubles psychosociaux,



comme l'anxiété ou la dépression. De même, le risque de décès prématuré est jusqu'à trois fois plus élevé chez les personnes atteintes d'épilepsie que dans la population générale; les taux les plus élevés se trouvent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et dans les zones rurales par rapport aux zones urbaines. Une proportion importante des causes de décès liés à l'épilepsie dans les pays à revenu faible ou intermédiaire sont potentiellement évitables (chutes, noyades, brûlures et crises prolongées).

Fréquence de la maladie

Selon l'OMS, environ 50 millions de personnes vivent actuellement avec l'épilepsie dans le monde. On estime que, dans la

population générale, la proportion de personnes souffrant d'épilepsie évolutive (c'est-à-dire présentant des crises chroniques ou nécessitant un traitement) à un moment donné se situe entre 4 et 10 pour 1000 personnes. Toutefois, certaines études dans les pays à revenu faible ou intermédiaire suggèrent que ce chiffre est bien plus élevé et se situerait entre 7 et 14 pour 1000 personnes. À l'échelle mondiale, on estime que l'épilepsie est diagnostiquée chez 2,4 millions de personnes chaque année. Dans les pays à revenu élevé, le nombre annuel de nouveaux cas dans la population générale se situe entre 30 et 50 pour 100 000 personnes. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, ces chiffres peuvent être jusqu'à deux fois plus élevés.

Prévention

En ce qui concerne l'épilepsie idiopathique, la prévention est impossible. Par contre, des mesures peuvent être prises afin d'éviter les causes connues d'épilepsie secondaire. « Il est demandé aux malades de prendre rigoureusement leurs produits. Consommer la viande du porc bien sûr, mais une viande contrôlée par un agent vétérinaire. L'épilepsie n'est pas une maladie honteuse ni contagieuse. Lorsqu'on vous dépiste la maladie, il faut prendre les médicaments tous les jours aux heures indiquées par le soignant et il y a certaines choses qu'il ne faut pas faire : prendre de l'alcool lorsqu'on est épileptique, passer le temps devant les ordinateurs ou devant la télévision toute la journée. Quand on est épileptique, il faut souvent se reposer et surtout bien dormir suffisamment », recommande le Pr. Mofou Belo.

La Rédaction

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque semaine votre journal



l'information au coeur du développement

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 24 au 31 Déc. 2018

BOULEVARD	Bld du 13 Janv. Doulassamé	22 21 65 49
HANOUCOPE	Av. Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal fm	22 21 01 15
BIOVA	Bld. Houphouet Boigny	22 34 50 93
BON SAMARITAIN	Bè Pa de Souza, près Hopital de Bè	22 21 45 30
PORT	Face Hotel Sarakawa	22 27 61 88
ESPERANCE	Face Ecole française Nyékonakpoé	22 21 01 28
LIBERATION	Av. Liberation prolongée	22 22 25 25
ROBERTSON	Près de la Lagune de Nyékonakpoé	22 22 28 41
N.D DE LA TRINITE	Bld de la paix à Super Taco	22 21 27 80
LILAS	Route de Kégué	22 26 29 59
UNIVERS SANTE	Bld Eyadema, face entrée CHU Campus	22 61 81 43
AEROPORT	Route de l'Aéroport Sito	22 26 21 22
INTERNATIONALE	Marché de Hédzranawoé, Bld du Haho	22 26 89 94
RAOUDHA	Bld Zio, Hédzranawoé, derrière Togo 2000	22 61 39 39
SANTA MADONNA	Kégué, église catholique Ste Thérèse	70 01 03 03
MISERICORDE	Bè-Kpota	23 38 47 62
LE PROGRES	Ahadji-kpota, non loin du marché Zooro-bar	22 35 86 55
BETHEL	Route d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Face Lycée technique d'Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Carrefour Sagbado-Adidogomé	92 53 50 00
BETANIA	Totsi Gblenkomé,	96 80 10 11
MILLENAIRE	Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé	22 51 64 31
MATHILDA	Route PATASSE, Lomégan ODEF	22 51 15 34
EL SHADAI	Face Ecole Théologie ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	Route LEO 2000, non loin de FUCEC d'Agoè	70 44 84 59
EL- HAMMAH	Amadahomé, à coté de la maison des jeunes	70 43 25 85
AGOE-NYIVE	A coté de l'église catholique d'Agoè NYivé	22 25 83 38
DIVINA GRACIA	Agoè fiovi, Rond point Cool Catch	93 83 91 00
CHARITE	A coté du CEG d'Agoè -Nyivé	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU	Agoè Assiyéyé, non loin Assemblées de Dieu	93 40 21 21
ABRAHAM	Agoè-Logopé Kossigan	22 50 10 00
LA FLAMME D'AMOUR	Agodéké, route d'Aného	70 45 70 14
BAGUIDA	Face CMS Baguida	70 42 47 77



Siège : Agbalépédo

Récépissé

n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail: augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Equipe de rédaction

Augustin SIZING,
M. Mazé,
Roger GBESSIA
Siméau EGLOU

Imprimerie

RAD GRAPHIC

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage

2000 exemplaires

Législatives du 20 décembre dernier

Une nouvelle configuration politique voit le jour

Les élections législatives du 20 décembre 2018 ont donné la voie pour le remplacement des députés en poste depuis les législatives de juillet 2013. Les nouveaux députés prendront fonction après la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle. Ils feront une rentrée parlementaire avant de s'habituer à leur nouvelle fonction. La plupart des candidats aux élections législatives du 20 décembre 2018, au-delà de leur jeune âge, font leur début en politique. La moyenne d'âge de ces hommes et femmes qui ont été candidats à ces élections est de 41 ans. C'est donc une Assemblée nationale composée du sang jeune qui votera des lois qui vont régenter le pays pendant les 5 ans à venir.

Selon les résultats rendus publics par la Commission Electorale Nationale Indépendante le 23 décembre dernier, la prochaine Assemblée sera composée de 59 députés du parti UNIR au pouvoir, 6 députés de l'Union des Forces de Changement (UFC), 3 députés du Nouvel Engagement Togolais (NET), 3 députés du Mouvement Démocratique pour la Démocratie et le Développement (MPDD), 1 député du Mouvement des Républicains Centristes (MRC), 1 député du Parti Démocratique Pana-

fricain (PDP) et 18 députés issus des listes indépendantes. Parmi les partis politiques dont les candidats sont élus, seuls les partis UNIR et UFC ont



Les députés à l'Assemblée nationale (archives)

l'expérience parlementaire. Les partis NET, MRC, PDP, dans une large mesure le MPDD et les députés des listes indépendantes viennent de faire leur entrée dans un monde nouveau. Ces élections ont permis d'avoir une nouvelle configuration au parlement, elles ont permis de rompre avec ce qu'on peut appeler la monotonie. Parmi les députés qui vont bientôt céder leur siège aux nouveaux, il en y a qui ont fait 10 à 20 ans de vie parlementaire. Le titre de député était une fonction pour beaucoup d'entre eux, que

ce soit au sein de l'opposition ou du pouvoir. Les Togolais attendent de voir comment les nouvelles têtes vont gérer les affaires de la cité. Les nouveaux

députés ont fait des promesses aux populations, ils ont promis faire des propositions de loi qui vont dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des Togolais. Ils doivent commencer par chercher des stratégies pour mettre en pratique ce qu'ils ont promis.

On attend désormais la rentrée parlementaire après la proclamation définitive des résultats par la Cour Constitutionnelle pour voir comment les nouveaux députés vont s'organiser pour créer des groupes parlementaires conformément au règle-

ment intérieur de l'Assemblée. Selon l'article 26 alinéa 1, "les députés peuvent s'organiser en groupes par affinités politiques. Ils doivent remet-

tre en ce cas au bureau de l'Assemblée nationale une déclaration indiquant le nom et la composition de leur groupe". "Un groupe ne peut être reconnu comme administrativement constitué que s'il réunit au moins le vingt-cinquième (1/25) des membres composant l'Assemblée nationale", article 26 alinéa 3. La prochaine Assemblée nationale est très attendue par les Togolais, ils doivent donc être à la hauteur de ces attentes. Sachant dans quelles conditions ils ont été élus, les nouveaux députés ont un im-

périeux devoir de travailler dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des Togolais. Lors de la campagne électorale, ces futurs députés ont

silloné les villes et campagnes et ont touché du doigt la souffrance des populations. Les députés de l'opposition doivent être intègres et ne pas se laisser écraser par la majorité, ce qui donnerait l'impression qu'ils sont une béquille au parti au pouvoir comme les partis qui ont boycotté le scrutin législatif le pensent actuellement. La plupart des élus lors de la campagne ont promis œuvrer pour jouer leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale. Certains dans leur programme ont même promis qu'ils feront en sorte

que le gouvernement fasse des descentes régulières au parlement sur des sujets d'intérêt national. Le premier chantier de la nouvelle Assemblée reste incontestablement l'adoption des réformes constitutionnelles, ce que l'ancienne Assemblée n'a pas pu faire. Il y avait trop d'intérêt, d'antagonisme et de l'extrémisme dans l'ancienne Assemblée. Il faut être cette fois pragmatique et savoir où se trouve l'intérêt de la nation puisque c'est de cela qu'il s'agit. Même sur des sujets d'intérêt national, les anciens députés n'arrivaient pas à s'entendre, ils ne défendaient que l'intérêt de leur parti et de leurs leaders. Désormais les Togolais veulent voir un autre parlement, celui-là qui se préoccupe de l'intérêt du peuple, un parlement où il y a la cohésion autour de l'intérêt du peuple. Les nouveaux députés ont l'obligation de défendre l'intérêt des Togolais et non l'intérêt d'un groupe d'individus qui minent la vie politique depuis des années. La majorité parlementaire doit faire l'effort de ne pas écraser la minorité et écouter avec attention les propositions de celle-ci. Il faut que la configuration de la nouvelle assemblée soit bénéfique au Togo pour l'intérêt des populations.

M. Mazé

Rétrospective politique 2018 au Togo

A quelques jours de la fin de cette année qui aura été exceptionnelle pour le Togo, la rédaction de votre journal ECHOS DU PAYS se propose de faire une rétrospective politique 2018. Cette rétrospective revient sur les grands faits ayant marqué l'actualité politique togolaise de ces douze derniers mois. Du dialogue politique à la feuille de route et ses crises en passant par les différents pans du processus électoral.

Du dialogue et ses divers rebondissements

Un mois juste après la célébration du nouvel an, l'actualité politique togolaise était déjà riche en couleurs au travers de l'annonce du dialogue politique national. A peine annoncé et précisément moins deux semaines après, les travaux de préparation démarrent le 15 février 2018 aux fins de voir comment ce dialogue pourra se dérouler et les dispositions pratiques à prendre dans ce sens. Déjà à cette étape des dissensions sont perceptibles entre la coalition des 14 partis politiques de l'opposition et

la majorité. Le 19 février, le décor est planté, les travaux du dialogue politique togolais le 27ème du genre, démarrent avec la présence effective du président Ghanéen Nana Akufo ADDO à Lomé la capitale Togolaise. Après une cérémonie inaugurale et un début réel des travaux sur fond de tension, les travaux sont suspendus et ne reprendront que quatre jours plus tard c'est-à-dire le 23 février, mais les positions de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition et du pouvoir en place sont plus que jamais aux antipodes l'une par rapport à l'autre, les facilitateurs dans

cette crise avec la CEDEAO comme organisation sous régionale pilotant la médiation en souffrent et ont du mal à concilier les différentes positions pour une sortie de crise. Après le 23 février, la reprise des travaux du dialogue est attendue, mais les jours s'égrainent sans que qu'une fumée blanche ne s'échappe pour annoncer la bonne nouvelle au sujet de la reprise du dialogue, le 11 avril, la coalition des 14 partis politiques de l'opposition togolaise, renoue avec les manifestations de rue qui sonnent comme sa principale arme de pression dans cette lutte politique sur fond

d'exigence de retour à la constitution de 1992, de réformes politiques et pour d'autres encore de départ de Chef de l'Etat Faure Gnassingbé réélu en 2015.

De la feuille de route et son application

Dans une telle situation, un sommet sur la CEDEAO est tenu à Lomé le 14 avril, mais celui-ci porte sur la crise sociopolitique en Guinée-Bissau, un autre pays de l'espace sous régional. Le débat politique devient plus tendu, les médias s'y mêlent et chacun y va de son commentaire et analyse. La situation perdure. Le 18 juin, la C14 lance une journée "Togo-mort", une journée observée dans la plupart des villes du pays. Dans la foulée, on annonce un sommet pour le 31 juillet,

sommet que certains appelleront sommet de la dernière chance dans la résolution de la crise togolaise. Le 31 juillet, les Chefs d'Etats et de gouvernements de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), se réunissent à Lomé, la crise togolaise est au centre des travaux de la session ordinaire, la conférence des Chefs d'Etats accouche d'une feuille de route en vue de la résolution de la crise togolaise. L'espoir de certains togolais de voir la crise s'estomper avec la sortie de la feuille de route vole très vite en éclat face à l'interprétation partisane de ladite feuille de route par chaque partie. Des tractations ont lieu et finalement les 10 et 11 septembre 2018, la première réunion du comité de suivi de la feuille de route

a lieu sous les auspices de la commission de la CEDEAO et des Représentants personnels des deux facilitateurs que sont Nana Akufo ADDO président du Ghana et le professeur Alpha CONDE président de la Guinée. Le 23 septembre une deuxième réunion du comité de suivi de la feuille de route a lieu à Lomé et focalise son attention sur la recomposition de la CENI. Il ressort qu'elle doit être composée de façon paritaire, à savoir 8 pour l'opposition parlementaire, extraparlamentaire et la société civile, 8 pour le pouvoir et la société civile et 1 de l'administration publique. La tension monte entre l'Union des Forces de Changement (UFC) de Gilchrist Olympio qui déjà à la CENI, a du mal à être

Suite à la page 4

Rétrospective politique 2018 au Togo (suite de la page 3)

considérée par ses anciens amis comme un parti de l'opposition parlementaire car étant au gouvernement à la faveur d'un accord avec le pouvoir en place. La tension monte, le débat se durcit, l'opposition refuse aux sept membres déjà désignés et élus de prêter serment. La facilitation entre en jeu avec une diplomatie des coulisses, l'UFC se retire le 07 novembre, mais malgré cela, les 8 représentants de la C14 et autres refusent

de prêter serment à nouveau le 13 novembre devant la cour constitutionnelle exigeant la reprise intégral des différentes étapes du processus électoral.

Des différentes étapes du processus électoral à la proclamation des résultats et des tentatives de reformes

Les législatives du 20 décembre dernier ont abouti à des résultats provisoires

avec les 91 sièges de l'Assemblée Nationale pourvus comme suit : NET 3 sièges ; UFC 6 sièges ; UNIR 59 sièges ; MPDD 3 sièges ; PDP 1 siège ; MRC 1 siège ; Indépendants BÂTIR 2 sièges ; Indépendants AVE EN MARCHÉ 1 siège ; Indépendants DOUANENYO 2 sièges ; Indépendants ALLOLEDU-VO 2 sièges ; Indépendants HYSOPE 2 sièges ; Indépendants CRAD 3 sièges ; Indépendants POUR CONSTRUIRE

2 sièges ; Indépendants NOUVELLE VISION 1 siège ; Indépendants LIR 2 sièges ; Indépendants CONSCIENCE PATRIOTIQUE 1 siège. Le vote a lieu avec un taux de participation de 59,25%. D'ici la fin de cette année soit au plus tard dans 4 jours, les résultats définitifs seront donnés par la cour constitutionnelle. Mais avant d'en arriver là, un processus électoral à différentes étapes a été déroulé. Le 28 août 2018, mar-

que la création de la Force Sécurité Elections 2018 (FOSE 2018), le 01^{er} octobre de cette année l'opération de recensement commence dans la zone 1, suivi le 17 octobre de la même opération dans la zone 2 et de la prorogation de ce recensement du 16 au 18 novembre dans les deux zones. Le 08 novembre, le conseil des ministres convoque le corps électoral. Le 04 décembre, la campagne électorale est lancée, au cours

de cette campagne électorale, l'opposition organise une contre campagne le 08 décembre pour demander aux togolais de ne pas se rendre aux urnes, les manifestations tournent au drame, on enregistre officiellement 03 morts à Agoè et Sokodé. Le 20 décembre, les élections législatives ont lieu, le 23 décembre la CENI proclame les résultats provisoires. Le samedi 22 décembre, un sommet de la CEDEAO a lieu à Abuja au Nigéria, le Togo est un point du débat à la conférence des Chefs d'Etats qui entérine les législatives au Togo et met fin aux mandats des facilitateurs Nana Akufo ADDO et Alpha CONDE après avoir eu l'assurance du pouvoir togolais de la mise en œuvre des reformes par voie parlementaire.

Augustin S.



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS LES ZONES SUIVANTES :

- AGOÈ,**
- BAGUIDA,**
- BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- FOREVER,**
- ZONE PORTUAIRE,**
- ABLOGAMÉ,**
- KODJOVIKOPÉ,**
- NYÉKONAKPOÈ,**
- RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM & BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

«Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres.

Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation».

**Mgr
Nicodème
Barrigah-
Bénissan**

Ambiance festive de fin d'année

Vigilance et prudence recommandées sur les routes

Les périodes de fête de fin d'année sont des moments de grandes affluences au Togo comme partout dans le monde. Durant ces moments festifs, les routes togolaises sont très sollicitées et on note un trafic intense qui impose à tous les usagers de la route vigilance, prudence, concentration et surtout respect du code de la route.

A l'occasion des fêtes de la nativité et du nouvel an, les usagers de la route, notamment les motocyclistes, les conducteurs des véhicules privés, des taxis, des transports en commun et des véhicules de transport de marchandises sont appelés à respecter le code de la route et les normes de sécurité routière, en raison du trafic intense et de l'utilisation massive des moyens de transport. Ils sont appelés à vérifier l'état des engins avant de prendre la route. Aussi, doivent-ils se reposer suffisamment afin de conduire de façon responsable sans la fatigue qui est susceptible de causer des troubles de concentration de nature

à affecter leur réactivité au volant et leurs capacités à rouler dans le strict respect du code de la route.

Au Togo, les chiffres des accidents de circulation sont effroyables. Ces accidents selon le ministère de la sécurité et de la protection civile sont dus en leur grande majorité au non respect du code de la route et à l'excès de vitesse. « La plupart des accidents sont dus à l'excès de vitesse, au manque d'entretien des véhicules et plus généralement au non-respect du code de la route » avait expliqué le ministre togolais de la sécurité.

D'après un récent bilan du ministère de la sécurité,



les accidents survenus sur les routes togolaises au cours des quinze premiers jours du mois de décembre, ont fait 40 morts et 290 blessés. Malgré les campagnes de sensibilisation diffusées sur les medias, les usagers de la route demeurent réticents au res-

pect du code de la route.

Récemment, les autorités en charge de la sécurité ont mis en garde les conducteurs contre le non respect des règles de conduite. La police entend donc sévir en posant des barrages et en effectuant des contrôles stricts sur les

routes. Désormais, prendre sa moto ou son véhicule en état d'ivresse, faire de la surcharge, violer le code de la route seront considérés comme des infractions à sanctionner. Il est vrai que des sanctions sont prévues par l'autorité. Mais leur application se

heurte parfois à l'indulgence des agents de la police. Visiblement, ce ne sera plus le cas surtout pendant ces derniers de l'année où les réjouissances prennent le dessus sur la vigilance et la prudence.

Kokou AMENTI

Projet d'électrification rurale

Le Togo reçoit l'accord de financement de la BIDC

Au cours de son 60^e Conseil d'Administration, la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO a approuvé le financement du projet d'électrification rurale présenté par le Togo. Un financement à hauteur de 13 millions de dollars pour venir en appui à l'Etat togolais dans son engagement à développer le secteur de l'énergie en milieu rural.

Le Gouvernement togolais s'active depuis quelques années à étendre le réseau énergétique sur le territoire national en mettant un accent particulier sur les communautés ru-

rales. C'est dans cette optique qu'il a sollicité un financement de la part de la BIDC pour la mise en œuvre d'un projet d'électrification qui devra coûter environ 13 millions de dol-

lars. Une sollicitation qui a obtenu l'aval des autorités de l'institution bancaire. En effet, le Conseil d'Administration de la BIDC a donné son accord de financement pour la mise en œuvre de ce projet qui vise à soulager les besoins des populations rurales en matière énergétique.

Dans la vision du développement du Togo, et de répondre aux objectifs du Plan National de Développement (PND) et de l'électrification de tout le pays, le gouvernement a lancé en novembre dernier, les projets d'électrification rurale phase 3 et phase 4. C'était dans la préfecture de Vo. Environ 300 localités rurales sont ciblées et seront électrifiées. Ce projet dont l'exécution est d'une importance capitale pour les populations rurales vise à augmenter significativement le taux d'électrification en milieu rural et de permettre son essor économique, gage de création d'emplois et de la réduction de la pauvreté.

La réalisation de ce projet devrait de toute évidence, sera un pas de plus qui sera franchi par le Togo

vers l'objectif « énergie pour tous » à l'horizon 2030. Il s'intègre parfaitement dans les objectifs du PND qui accorde une importance vitale à l'énergie comme pilier de développement où trois défis majeurs sont à relever pour la période 2018-2022 à savoir le renforcement de la gouvernance du secteur de l'énergie, le renforcement des capacités de production, de stockage et de distribution de l'énergie électrique et des hydrocarbures et l'amélioration de l'accessibilité de l'énergie à moindre coût pour les industries et les ménages en particulier dans les zones de transformation agro-alimentaires, industrielles et minières. Durant les dix dernières années, les initiatives du gouvernement ont permis de quitter 18% de taux de couverture en énergie électrique pour se hisser à 40%

Rappelons qu'en dehors de l'approbation des projets, le 60^e Conseil d'Administration de la BIDC a été l'occasion pour les premiers responsables de l'institution financière de dresser le bilan de

l'exercice 2018. C'est ainsi que les exposés présentés renseignent l'opinion sur le financement de 13 projets dont 12 ont été réalisés avec succès. Des projets qui relèvent des domaines variés tels que la santé, l'eau et la télécommunication.

Pour ce qui concerne

les perspectives de l'an prochain, la BIDC prévoit diversifier son actionnariat et mobiliser plus de ressources afin d'étendre ses actions dans la région et couvrir les besoins sociaux des populations de l'espace communautaire.

Roger GBESSIA

«Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation».

Mgr Nicodème Barrigah Bénissan



Monnaie unique de la CEDEAO

Le chemin reste encore long

Lors de leur 54^e session ordinaire tenue le weekend dernier à Abuja, au Nigéria, les Chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont revenus sur leur projet de monnaie unique pour l'espace ouest africain. Après les débats, ils ont formulé plusieurs « orientations spécifiques » pour l'aboutissement d'un vieux projet décliné en plusieurs étapes.

C'est un projet vieux de plusieurs tonnes de poussières que les Chefs d'Etat de la sous région ouest africaine ont encore une fois évoqué samedi dernier à Abuja lors de leur 54^e sommet. En effet, le projet de création d'une monnaie unique de la CEDEAO existe depuis les années 1980. Mise en veilleuse pour plusieurs années, l'idée a été remise au goût du jour au début des années 2000. Depuis, le projet est resté dans les tuyaux avec des réflexions qui se heurtent de part et d'autres sur l'épineuse question de la convergence des économies des pays concernés. A ce niveau, il convient de rappeler qu'il existe huit monnaies dans la zone Cedeao : le franc CFA, monnaie commune à 8 pays sur les 15 que compte la région, et 7 autres monnaies nationales (l'Escudo pour le Cap vert, le Dalasi pour la Gam-

bie, le Cedi pour le Ghana, le franc guinéen pour la Guinée, le dollar libérien pour le Libéria, le Naira pour le Nigéria, et le Léone pour la Sierra Léone). Et ces monnaies ne sont pas convertibles entre elles. L'idée pour les dirigeants ouest africains est de se débarrasser du franc CFA arrimé à l'Euro et qui selon plusieurs experts économistes, n'arrange pas les économies africaines concernées.

Sur le plan technique, le projet qui devrait voir le jour en 2020, traîne encore les pas et ne connaît pas d'avancées notables. Selon le processus devant aboutir à la finalisation du projet, il faudra préalablement que les 15 Etats membres respectent les critères de convergence économique. Ce qui pour l'instant, se révèle un casse-tête chinois pour les dirigeants de l'espace Cedeao. Ce qui entraîne une lenteur dans les prise

de décision. Probablement pour bien faire les choses en tenant compte de tous les détails possi-



bles. « Au titre du régime de change, de l'harmonisation du cadre de la politique monétaire et du modèle de la future banque centrale, la Conférence des Chefs d'Etat a instruit le comité ministériel comprenant les ministres des finances, le Président de la Commission de la

CEDEAO et l'ensemble des gouverneurs des banques centrales de la CEDEAO de finaliser les études d'impact et de lui soumettre des propositions, lors de sa prochaine session ordinaire de 2019 » pouvait-on lire dans le communiqué final ayant sanctionné la fin des

domaines du design, du graphisme, de l'économie, de l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, les sciences politiques, les signes monétaires ou encore le droit. Ce groupe aura pour mission de proposer au comité ministériel des noms et des signes pour la future mon-

naie unique. posé de la BCEAO, de la Central Bank of Nigeria et de l'AMAO » pour des propositions à soumettre avant fin 2018. « A cette occasion, l'harmonisation du cadre de la politique monétaire et le modèle de la future banque centrale seront aussi examinés » avaient-ils précisé.

Le sommet de Lomé avait aussi demandé à la Commission de soumettre en décembre, des propositions de nom en collaboration avec l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et les banques centrales de la région. Et d'après les informations, 126 propositions ont été reçues suite à un concours régional lancé en novembre dernier dans le but de sélectionner un nom et un logo pour la future monnaie.

Pour ce qui est du fonds spécial dédié aux activités de la feuille de route révisée en février dernier à Accra dans la capitale ghanéenne, les Chefs d'Etat ont exhorté les banques centrales à accélérer son approvisionnement.

Roger GBESSIA

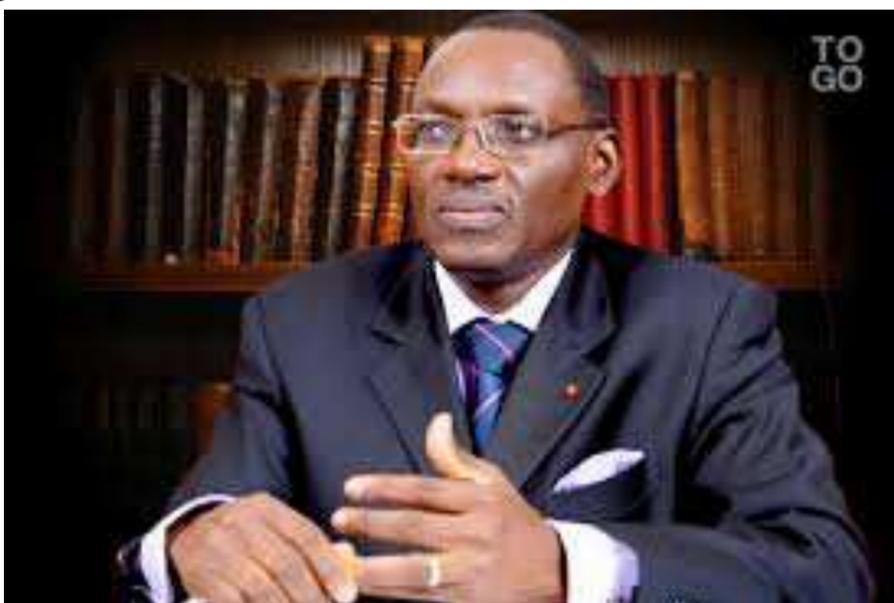
Enseignement supérieur

De nouvelles mesures pour encadrer les études doctorales

Les responsables des universités de Lomé et de Kara ont pris une série de mesures pour l'encadrement des études doctorales au Togo. Des mesures qui se justifient par le souci des autorités compétentes à améliorer la qualité des formations dans l'enseignement supérieur. Ceci, en réponse aux exigences de la gouvernance institutionnelle moderne et efficace des universités publiques du Togo.

Les présidents des Universités de Lomé et de Kara ont statué le 7 décembre 2018 au sujet des conditions de direction et de codirection des thèses par les enseignants-chercheurs des deux universités. Cette décision permettra, entre autres, de créer un meilleur contexte de professionnalisme entre les encadreurs et leurs doctorants en vue d'aboutir à des résultats qui puissent honorer la culture scientifique dans les universités publiques du Togo. Ces mesures visent à améliorer l'encadrement des études de doctorat dans les deux universités du Togo.

Déterminés à hisser les deux universités publiques du Togo au niveau des normes et standards



Nicoué Bhroom, ministre de l'Enseignement Supérieur

internationaux, pour en faire une référence dans la sous région, les autorités togolaises se sont engagées ces dernières années, dans des réformes,

à travers la mise en œuvre de diverses initiatives qui touchent tant les infrastructures que le domaine pédagogique. Diverses mutations qualitatives et quan-

titatives sont opérées dans le but d'offrir une formation de qualité aux apprenants en réponse aux enjeux socio-économiques.

Dans la mise en

œuvre du système Licence Master Doctorat (LMD), il se dégage un certain nombre de défaillances surtout au niveau des thèses de doctorat. C'est justement dans le souci de corriger ces défaillances que les autorités en charge de l'enseignement supérieur au Togo ne cessent de prendre des initiatives dans le sens d'améliorer les études doctorales dans l'espace universitaire du pays. L'une de ces initiatives est l'ouverture prochaine (annoncée en novembre dernier) de six écoles doctorales dans les universités de Lomé et de Kara. La création de ces différentes écoles doctorales permettra aux deux universités de gagner en notoriété et d'enrichir leurs offres à l'endroit des étudiants du Togo et de la sous région. « L'école doctorale est une fédération de structures de recherches universitaires (équipes, laboratoires, centres et instituts rassem-

blés autour de projets de formations doctorales couvrant un ou plusieurs domaines scientifiques. Elle regroupe des structures de recherches universitaires de doctorats et des doctorants en nombre suffisant pour créer une communauté » avait précisé l'arrêté N° 088/ MESR/ CAB du 12 novembre 2018 portant cadre national de la formation doctorale et de modalités de délivrance du diplôme de doctorat au Togo.

Le moins qu'on puisse dire est que ces différentes mesures prises participent au renforcement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur au Togo et surtout pour le dernier palier du système LMD.

Kokou AMENTI



Rétrospective 2018

Les faits marquants dans les disciplines sportives au Togo

Fortunes diverses pour les différentes disciplines sportives au cours de l'année 2018. Si certaines disciplines ont connu une bonne vitalité, d'autres sont restées à la traîne. Ailleurs, des problèmes de personnes ont fait naître des crises sacrifiant l'environnement de la jeunesse de réaliser ses ambitions. Les difficultés liées aux moyens n'ont pas manqué en 2018 comme chaque année d'ailleurs. Certains responsables de fédérations se sont battus malgré tout, pour se donner des moyens financiers par la recherche de partenaires surtout en s'appuyant sur les instances mondiales. A partir des financements récoltés chez ces partenaires, ils ont pu financer les activités de leur fédération pour le bonheur de la jeunesse. D'autres responsables qui manquent d'ambition et d'initiatives sont restés dans leur coin et pleurer sur leur sort durant les 12 mois.

La Fédération Togolaise de Football qui a souvent les moyens pour sa politique comme toujours a été la plus animée. Presque toutes les activités programmées sont réalisées ou sont en cours. Déjà en août 2018, l'instance faitière du football au Togo a lancé la saison 2018-2019 en annonçant un chronogramme des différents championnats à savoir la première, la deuxième et la troisième division de football. La D1 a démarré effectivement le 22 septembre avec 14 clubs et la D2 le 29 décembre avec 20 clubs répartis en deux zones. Toutes ces compétitions sont en cours. Sur le plan international, la fédération dirigée par le Colonel Guy Akpovy,

a engagé le Togo dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019. Lors de la deuxième journée, le 09 septembre 2018, le Bénin dans le groupe D, a tenu en échec le Togo 0 but partout au stade municipal de Lomé. Le 12 octobre le Togo manque l'occasion de se rattraper en concédant un second match nul 1 but partout contre la Gambie. Mais Claude Leroy et ses poulains vont gagner au match retour à Banjul 4 jours plus tard, c'est-à-dire le 16 octobre par un but à 0. Mais le Togo se replonge sous l'eau face aux Fenecs d'Algérie qui dominent les Eperviers sur le score sans appel de 1 but contre 4 le 18 novembre 2018 au stade municipal de Lomé. Toujours sous les auspices de la FTF, le club champion de la saison 2016-2017, l'As Togo Port a pris part à la coupe d'Afrique des Clubs champions. Le club du Port Autonome de Lomé passe le tour préliminaire en écartant le FC Léopards de Dolisie de la RD Congo. Au second tour, l'As Togo Port réussit à passer le cap du redoutable club du Soudan Al Hilal 1 but contre 3 le 18 mars 2018 au Soudan après sa victoire 2-0 à Lomé deux semaines plutôt. L'As Togo Port marque ainsi l'histoire du Football Togolais en participant à la phase des groupes de la ligue des champions. Mais la suite a été très difficile pour le club de Lomé qui termine dernier de son groupe. Face aux grands clubs du continent wydad de Casablanca du Maroc, Mamelodie Sundowns d'Afrique du Sud et l'Ac Horoya de la Guinée, le coach Ayivi Ekuevi et ses poulains ne pouvaient que quitter la compétition à ce niveau.

Sur le plan national, la FTF a organisé la coupe du Togo remportée par Gomido de Kpalimé le 09 juin 2018 et la coupe de l'Indépendance qui est allée à Koroki de Tchamba, champion de la saison 2017-2018. Ce sont ces deux clubs qui ont d'ailleurs représenté le Togo en compétition africaine. Gomido en coupe CAF et Us Koroki en ligue des champions. Mais les deux équipes vont quitter ces compétitions,

natoires CAN de la catégorie. Ils ont pris une raclée 1 but contre 5 le 18 novembre à Accra avant de sauver l'honneur le 22 décembre sur le score d'un but à 0. L'année 2018, n'a pas été du tout bonne pour le football togolais sur le plan international. Avec ces performances, le Togo est classé au 123^{ème} rang mondial selon le classement FIFA du mois de décembre.

Fortunes diverses éga-



juste au tour préliminaire, éliminés respectivement par l'As Coton Tchad et le Jaraaf du Sénégal. A signaler que le Togo a abrité la CAN UFOA B des moins de 20 ans du 06 au 16 décembre remportée par le Sénégal devant le Nigéria. Là également le football togolais n'a pas pu s'imposer face aux autres pays de la sous-région. Ont pris part à la compétition, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Nigéria, le Niger et le Togo.

Les Eperviers moins de 23 ans n'ont pas pesés lourds face à leurs homologues du Ghana en élimi-

lement pour les autres disciplines sportives, en basketball, à défaut de la participation aux compétitions internationales, les acteurs se sont contentés aux petits tournois sur le plan national. En août 2018, il y a eu la 3^{ème} édition du tournoi pour célébrer les légendes du basket togolais entre autre Hector Dagbovi, Catherine Doe-Bruce ou encore l'ancien ministre Horatio Freitas.

La Ligue de Basketball Lomé Golfe comme à son habitude a animé la vie du ballon orange au cours de l'année 2018 par plusieurs

compétitions. Entre temps il faut rappeler que le Togo a abrité la CAN de basketball 3X3 où le Togo a présenté une équipe masculine et une équipe féminine. Les hommes finissent au deuxième rang alors que les dames quittent prématurément la compétition. C'est seulement hier mercredi que la fédération a lancé le championnat national 2017-2018 à Lomé. Comme le basketball, il n'y a rien d'important à signaler au niveau du handball en 2018. L'on peut noter tout de même la participation du Togo au IHF (International Handball Federation) à Kampala en Uganda.

En catégorie cadet et junior le Togo n'a gagné aucun match et est revenu au bercail bredouille. Ici également le championnat national 2017-2018 est lancé hier à Lomé. A la Fédération Togolaise de Volleyball, c'est plutôt une crise qui a pris la place des compétitions. Prévue le 22 septembre pour renouveler les instances dirigeantes de la fédération, l'Assemblée Générale a été reportée et depuis plus rien. En lieu et place de cette AG, il a été annoncé une rencontre des acteurs pour harmoniser les textes. Le président sortant M. Essossanèyou Ndadiya dont le mandat est arrivé à terme depuis plus d'un an est accusé de vouloir tripatouiller les textes pour s'éterniser à la tête du volleyball togolais. Pratiquement même cas de figure au noble art où la résolution de la crise que traverse cette discipline a pris la place des compétitions. Depuis la sanction infligée au président de la FETOBOXE M. Tessilimi Toto par le Comité National Olympique du Togo, plus de sérénité au sein de la fédération. M. Tessilimi est suspendu de toute activité liée à la gestion des associations sportives pour dysfonctionnement au sein de la fédération et remplacé par son adjoint Zepp Kouété connu bien plus dans le football que dans la boxe. La seule compétition majeure tenue au sein de cette discipline en 2018 est à l'actif de l'international togolais Prinz Lorenzo dans le cadre de la fête de l'indépendance du Togo le 27 avril. En cyclisme le traditionnel tour international du Togo s'est déroulé du 8 au 15 avril 2018. Le tour cette année a été remporté par la burkinabé Nikiéma Aziz. Comme toujours, les Togolais avec leurs vieux vélos n'ont rien vu devant leurs homologues des

autres pays participants qui ne font plus de l'amateurisme. Mention spéciale à la Fédération Togolaise de Tennis qui a toujours un programme de l'année. Chaque année dès janvier, la FTF lance son programme d'activité et se donne les moyens de le respecter sans forcément attendre quelque chose de l'Etat. Les traditionnelles compétitions des jeunes se sont tenues comme d'habitude sur le plan national. A l'international, le Togo a abrité les championnats ITF/CAT de l'Afrique de l'Ouest et du Centre du 11 au 16 janvier. En Avril, un autre tournoi international s'est déroulé à Lomé. Il s'agit du circuit africain des 14 ans et moins.

En Septembre les deux étapes du circuit ITF/CAT de l'Afrique de l'Ouest se sont déroulées à Lomé pour le classement mondial des jeunes de 18 ans et moins. Mais l'événement le plus marquant à la Fédération Togolaise de Tennis au cours de l'année 2018, c'est la construction de deux nouveaux courts de tennis. Ces deux courts dotés d'un bâtiment administratifs et d'un bâtiment technique sont construits à côté du club de tennis AAT à Lomé. La réception de ces joyaux a eu lieu le 23 novembre 2018. Les travaux ont coûté environ 60 millions de F CFA grâce aux instances mondiales et aux partenaires nationaux. Le 30 juin 2018, le Comité National Olympique du Togo a célébré la journée Olympique par plusieurs activités à Lomé. Plus de 1500 jeunes répartis dans plusieurs disciplines sportives et olympiques ont pris part à ce rendez-vous.

L'Association des Journalistes Sportifs du Togo a soufflé sa 45^{ème} bougie en 2018. Le bureau exécutif a marqué l'événement par l'organisation d'une soirée dénommée "La Nuit des Arts Martiaux" le 17 novembre. L'année 2018 a été également marquée par des événements malheureux, l'on note le décès tragique de l'entraîneur adjoint de l'équipe nationale féminine. Kluppy Kodossou est décédée dans un accident de circulation à Datcha sur la nationale N°1. Sans oublier le décès brutal du confrère Jean-Pierre Jean Jo, animateur de l'émission sportive "Fou de Foot" sur Radio Victoire le 03 octobre 2018.

M. Mazé

ECHOS Civisme :

Respectons les feux tricolores même en période de fête

Le non respect du code de la route est une infraction grave qui met en danger non seulement la vie du fautif, mais aussi celle des autres passagers de la circulation. Les nombreux cas d'accidents relevés ces dernières années par le ministère de la sécurité et de la protection civile, sont dus en partie à la violation du code de la route en général et des feux tricolores en particulier. Destinés à assurer la sécurité de tous les usagers de la route et de faciliter la fluidité de la circulation, les feux tricolores constituent un précieux instrument de régulation de la circulation routière. Au Togo, il n'est pas rare de constater que certains conducteurs accordent très peu d'importance à ces feux de signalisation. Ce qui cause malheureusement beaucoup d'accidents sur nos routes. Selon le ministère de la sécurité, il est enregistré au cours du premier semestre de l'année

286 morts et 3.817 blessés dus aux cas d'accidents. En 2017, le pays a connu 5.181 cas d'accidents avec 580 morts et 8.624 blessés. Des chiffres très inquiétants au vu des conséquences sociales qui en découlent.

Il est alors du devoir impératif de chaque citoyen de respecter ces feux pour éviter les cas d'accident. Surtout que nous sommes en période de fête, il est important de rappeler aux uns et aux autres que le respect du code de la route et des feux de signalisation s'impose en période de fête aussi. Rouler en grande vitesse en foulant au pied les règles qui régissent la circulation routière est une infraction qu'il faut éviter à tout prix. Aussi, conduire en état d'ivresse est une infraction qu'il faudra bannir de nos comportements durant ces moments festifs.

La Rédaction



LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées
avec TVA / sans TVA

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 800 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg